

Maquette du DES de médecine nucléaire

Sur quatre ans

dont quatre semestres dans plusieurs services de médecine nucléaire habilités.

Deux sessions de formation à l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN de Saclay) :

l'une sur les bases (10 semaines),

l'autre sur les applications cliniques (7 semaines)

+ 5 séminaires optionnels (ex. TEP, radiothérapie, IRM...)

Examen obligatoire écrit anonyme en fin de 1^{ère} session.

Vérification des acquis cliniques au cours des stages.

Rédaction et soutenance d'un mémoire devant un jury interrégional.

Rappel sur la formation nationale du DES

1965/66 : Attestation d'Etudes des applications à la médecine
des radioéléments artificiels (en un an)

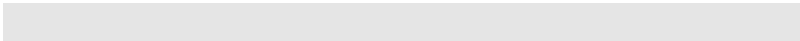
vers 1970 : en deux ans, CES

devenu DESC

puis DES

Valide la formation Radioprotection des patients (96/43
Euratom)

Constantes : Formation nationale,
Formation centralisée,
Formation évaluée,
CES, DESC, DES valent reconnaissance par
l'OPRI, le SCPRI puis la DGSNR pour
la commande, la détention et l'utilisation
des radio-éléments chez l'homme.

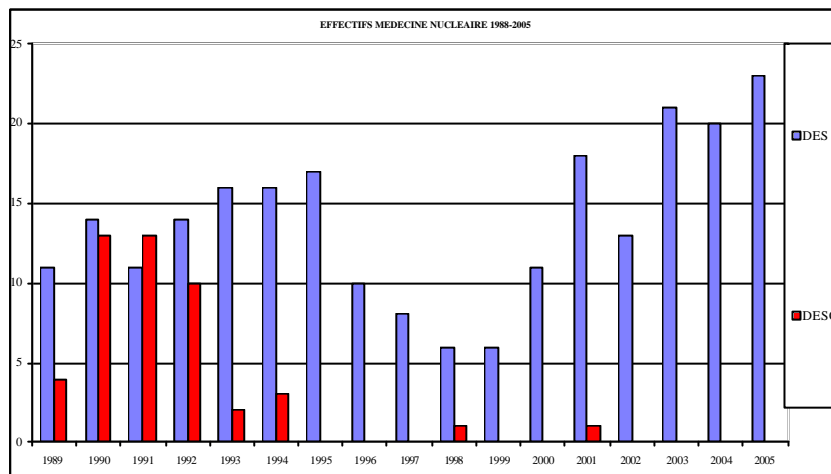


DEMOGRAPHIE DE LA SPECIALITE

Il existe en France 550 spécialistes de médecine nucléaire.

La spécialité a émergé dans les années 70.

Il est calculé que 20 à 30 spécialistes doivent être formés annuellement pour compenser les départs à venir.



En 2006, 24 internes DES inscrits + 3 changements de spécialité

Dans tous les cas, il s'agit de petits effectifs et les problèmes d'adéquation peuvent être particulièrement aigus (exemple de l'Ile de France).

FORMATION EN DEHORS DU DES

Problème ancien des auditeurs libres. Ce statut ne peut plus donner accès à la spécialité.

Opportunité de la « reconnaissance des acquis » :

Tous les médecins nucléaires doivent justifier pour validation :

- d'une formation pratique équivalente à 2 ans temps plein couvrant une activité généraliste et effectuée dans au moins deux services différents de médecine nucléaire
- d'une formation théorique correspondant aux enseignements nationaux de médecine nucléaire organisés à l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN).

Pour un changement de spécialité, le candidat doit d'abord témoigner de son intérêt pour la spécialité en justifiant d'une pratique au minimum équivalente à 12 mois d'activité plein temps couvrant une activité généraliste de médecine nucléaire. Ce préliminaire est validé par un entretien oral avec un jury national.

Formation et validation de la formation comme les DES.

A la fin, le candidat présente un mémoire devant un jury national désigné par le Conseil National des Enseignements du DES, qui l'interroge sur l'ensemble de la spécialité.

Voir « Acquisition de la spécialité de médecine nucléaire »

**D.E.S. DE MEDECINE NUCLEAIRE
= D.E.S. TRANSVERSAL**

Relations avec la Radiologie, l'imagerie médicale
(il existe des objectifs pédagogiques communs)

l'Exploration fonctionnelle, la physiologie

la Radiothérapie, la radiothérapie métabolique

la Clinique spécialisée : endocrinologie
cardiologie
neurologie
cancérologie
...

Relations avec la Biophysique, la détection, le signal, la modélisation

la Pharmacie, les radiopharmaceutiques

la Biologie, l'exploration métabolique, la RIA

la Radioprotection, les rayonnements ionisants
...